

Ecrit par le 4 avril 2026

Chambre des notaires de Vaucluse, Alexandre Audemard élu président



Alexandre Audemard, notaire à Avignon, succède à Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-la-Sorgue, à la présidence de la Chambre des notaires de Vaucluse.

«C'est le jeune et dynamique notaire de mes grands-parents qui m'a donné envie de faire ce métier passionnant », a relaté [Alexandre Audemard](#), nouveau président de la Chambre des notaires de Vaucluse. Le notaire avignonnais, dans la droite ligne de ses prédécesseurs, souhaite pérenniser les projets et les actions déjà mis en place comme les relations avec les acteurs du monde judiciaire, la communication, la confraternité, la déontologie, la formation, la promotion de la profession auprès des collègues, lycées et universités, la présentation annuelle des chiffres de l'immobilier en Vaucluse, ainsi que la 18^e édition des 'Eclats de scène', opération de mécénat culturel permettant aux troupes de faire la promotion de leurs spectacles lors du Festival Off. La Chambre est élue pour 2 ans, renouvelable par tiers chaque année.

La nouvelle chambre

Président : Alexandre Audemard, notaire à Avignon,

Vice-Président Thomas Moreau, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt,

Ecrit par le 4 avril 2026

1er syndic : Laure Jourdan-Rispal, notaire à Sault,
2ème syndic : Audrey Goncalves Notaire à Cucuron,
3ème syndic : Nathalie Negrin-Morteau, notaire à Orange.
Rapporteur : Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes,
Secrétaire-taxateur : Nathalie Doyon, notaire à Caderousse,
Trésorier : Delphine Hiély, notaire à Carpentras.

Les Membres

Pierre Doux, notaire à Sorgues,
Annabel Auguet, notaire à Avignon,
Laurent Gigoï, notaire à Avignon,
Olivier Jeanjean, notaire à Carpentras,
Audrey Rivière-Tallon, notaire à Piolenc,
Marie Véré, notaire à Ménerbes.

Révolution notariale organisationnelle

L'autre information essentielle ? Alexandre Audemard aura en charge, avec ses homologues, la mise en place d'une Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'Appel de Nîmes. L'idée ? La création d'une chambre interdépartementale qui rassemblerait les 4 départements concernés : l'Ardèche, le Gard, le Vaucluse et la Lozère pour une couverture territoriale plus vaste et un seul niveau de décision.

Le département compte 177 notaires pour 78 offices et 500 collaborateurs

L'âge moyen dans la profession est de 47 ans et le taux de féminisation de 50%. La moitié des notaires a été nommée postérieurement aux années 2000. Enfin, depuis maintenant 15 ans, la présidence est dévolue, en alternance à un professionnel féminin puis masculin. Chaque année, 20 millions de français font appel à un notaire pour un contrat de mariage, un achat immobilier, la création d'une entreprise, une donation...

Rôle

Les notaires d'un ou de plusieurs départements sont regroupés en compagnies. La plupart de ces compagnies sont nées bien avant la République. Chaque compagnie est représentée par une chambre départementale ou interdépartementale, composée de membres élus parmi les notaires du ou des départements concernés. Elles sont chargées par la loi de faire respecter les règles professionnelles et la déontologie par tous les notaires de leur ressort. Elles organisent l'inspection annuelle de chaque office tant sur le plan comptable que sur le plan juridique. Les rapports d'inspection sont transmis au Parquet. Source, Conseil supérieur du notariat.

Ecrit par le 4 avril 2026



Légende photo, de gauche à droite

Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes ; **Pierre Doux**, notaire à Sorgues ; **Laure Jourdan-Rispal**, notaire à Sault ; **Laurent Gigoï**, notaire à Avignon ; **Marie Véré**, notaire à Ménerbes ; **Annabel Auguet**, notaire à Avignon ; **Alexandre Audemard**, notaire à Avignon ; président, **Nathalie Negrin-Morteau**, notaire à Orange ; **Olivier Jeanjean** , notaire à Carpentras ; **Delphine Hiély**, notaire à Carpentras, **Thomas Moreau**, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt et **Audrey Rivière-Tallon**, notaire à Piolenc.

www.chambre-vacluse.notaires.fr